

**Avis adopté**

Séance plénière du 28 octobre 2025

*Egalité des chances : mythe ou réalité ?*

*Rapport annuel sur l'état de la France 2025*

**Déclaration du groupe Santé & citoyenneté**

Le RAEF 2025 s'inscrit, comme celui de 2024, dans un climat d'incertitudes sur le plan économique, social et environnemental et dans un contexte politique et démocratique encore plus instable.

Notre assemblée s'interroge sur le mythe ou la réalité de l'égalité des chances... malheureusement, notre rapport décrit une société où les inégalités s'aggravent et nous éloignent de cet idéal.

Tous les constats convergent et soulignent l'inefficacité, réelle ou ressentie, des politiques publiques pour répondre, aujourd'hui, aux besoins de la population et pour réduire les fractures de notre société.

La question de la répartition des richesses sous-tend la question des inégalités.

Le focus consacré aux inégalités de patrimoine illustre bien cette situation, avec un accroissement des écarts issu de l'accumulation d'une fortune héritée. C'est bien l'illustration que le déterminisme social est un facteur important d'inégalités.

Le RAEF 2025, que le groupe Santé et Citoyenneté a voté, les documente parfaitement.

Parmi celles-ci, celles de genre se renforcent et se traduisent notamment par des trajectoires professionnelles et de formation qui, en bout de ligne, ont des conséquences sur le patrimoine de celles-ci.

Le groupe Santé et Citoyenneté regrette que les pouvoirs publics ne s'inspirent pas des RAEF et de tous les travaux du CESE pour co-construire avec les organisations de la société civile et les citoyens des politiques publiques nationales et territoriales répondant à l'enjeu de réduction des inégalités.

Il nous faut collectivement appeler à rompre avec les mesures court-termistes mettant en danger notre cohésion sociale et notre démocratie.